

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

*Avis d'annexion à la municipalité scolaire du village de Saint-Michel d'Yamaska.*

Annexer à la municipalité scolaire du village de Saint-Michel d'Yamaska, le territoire comprenant les lots Nos 569 à 583, tous deux inclusivement, du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Michel d'Yamaska ; ce territoire ne faisant actuellement partie d'aucune municipalité scolaire.—*Gazette officielle*, 21 oct. courant.

*Demande d'érection, etc., de municipalités scolaires.*

Détacher de la municipalité scolaire de Saint-Michel No 8, comté d'Yamaska, les lots Nos 443, inclusivement, au No 541, aussi inclusivement, du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Michel d'Yamaska, et ériger ce territoire, ainsi que les lots Nos 542 à 568, tous deux inclusivement, du dit cadastre de la paroisse de Saint-Michel d'Yamaska, en municipalité scolaire séparée, sous le nom de "Saint-Michel No 9". Les dits lots Nos 542 à 568, ne font actuellement partie d'aucune municipalité scolaire.—*Gazette officielle*, 21 oct. courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

1° Détacher de la municipalité scolaire des Iles de la Madeleine, comté de Gaspé, l'île "Alright," et l'ériger en municipalité scolaire sous le nom de "Havre-aux-Maisons."

2° Détacher de la dite municipalité scolaire des Iles de la Madeleine, les îles "Wolfe," "Bryson," "Grosse Ile" et "Rocher-aux-Oiseaux," et les ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Grosse-Ile."

Ces érections de nouvelles municipalités ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1894).—*Gazette officielle*, 28 oct. courant.

**Cent cinquième réunion des instituteurs de la circonscription de l'École normale Laval, tenue le 30 septembre 1893.**

Présents:—M. l'abbé T.-G. Rouleau, principal de l'École normale Laval; M. l'abbé A. Caron, assistant-principal; M. l'abbé Ed. Lasfargues, supérieur du Patronage St-Vincent de Paul de Québec; M. l'abbé G. Gagnon, curé de Saint-Luc; MM. Lippens et Bouchard, inspecteurs d'écoles; MM. F.-X. Toussaint, J.-B. Cloutier, N. Lacasse, J. Létour-

neau, J. Ahern, C.-J. Magnan, D. Frère, J. Cloutier, J.-A. Chabot, A. Guay, N. Tremblay, P. Provençal, T. Simard, H. Tremblay, E. Marié, L. Bergeron, J. Paradis, D. Donaldson, J. Poliquin, H. Simard, Th. Blais, M. Dunigan, Ernest Gagnon, A. Dufour; MM. les abbés Paradis et Fournier, maîtres d'étude, et les élèves-maîtres de l'École normale Laval.

*Séance du matin.*

La séance est ouverte sous la présidence de M. J. Ahern.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

M. Lacasse donne une conférence pratique sur l'enseignement du français. "Dans mes classes, dit le conférencier, j'enseigne le français au moyen de l'épellation, de la copie, de la dictée, de l'analyse, de la grammaire d'idée, enfin de la grammaire proprement dite."

Ensuite, il écrit la phrase suivante au tableau noir: "La première question est de savoir quel est le plus libre de tous les hommes". MM. les élèves-maîtres Ls Girard, Th. Warren et Fleury sont invités à analyser cette phrase et à répondre à un grand nombre de questions que leur pose leur professeur.

M. C.-J. Magnan succède à M. Lacasse et parle de la nature et de l'importance du *certificat d'études primaires*, des résultats pratiques que produirait son établissement.

"Afin, dit-il, de vaincre l'indifférence des parents à l'égard de l'éducation de leurs enfants, d'obtenir la coopération des populations rurales à la grande œuvre de l'instruction de la jeunesse, de mettre un frein à la tendance déplorable des familles de tirer un parti matériel du travail de leurs enfants avant la fin de la scolarité, et d'améliorer le sort de l'instituteur et de l'institutrice, faisons en sorte que le cours d'études primaires qui se donne dans nos écoles élémentaires, mo-